



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

#### Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer UNITE PROGRAMMES SOCIAUX

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL CEDEX - Tél. : 01 73 30 32 19 - Fax : 01 73 30 30 48

www.franceagrimer.fr

AIDE A LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LEGUMES, DE FRUITS ET DE LEGUMES TRANSFORMES ET DE BANANES ET DE PRODUITS QUI EN SONT ISSUS, AUX ENFANTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, C.L.A.E. ET **ETABLISSEMENTS SPECIALISES\*** 

Règlement (CE) N°288/2009 modifié, de la Commission du 07 avril 2009.

Ce document est à compléter par l'organisme gestionnaire





septembre 2014

## DOSSIER D'AGREMENT « UN FRUIT A LA RECRE »

Cadre réservé à FranceAgriMer	
N°de Gestionnaire :	
NOM:	
Code Postal : Ville :	
Date d'envoi du dossier :	
Date de début d'activité :	Date de fin d'activité :
Date d'agrément (mise à jour) :	
Dossier validé le :	Par l'agent :

### A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE RENSEIGNER LES PAGES SUIVANTES

Afin d'éviter le rejet de votre dossier et un retard dans l'obtention de l'aide, vous devez obligatoirement mettre à jour les données vous concernant.

### **CONTROLER L'ENREGISTREMENT:**

POUR LE GESTIONNAIRE, DU "SIRET" A L'INSEE : NUMERO, RAISON SOCIALE, ADRESSE, ACTIVITE http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/jsp/avis.jsp

POUR LE(S) BENEFICIAIRE(S) DE L' "U.A.I." A L'EDUCATION NATIONALE : NUMERO, NOM DE L'ETABLISSEMENT, ADRESSE, ACTIVITE. http://www.education.gouv.fr/bce/ ou le SIRET pour les CLAE.

POUR LES TYPES DE GESTIONNAIRES ET/OU BENEFICIAIRES « ASSOCIATIONS » : LE NUMERO "RNA" (Répertoire National des Associations), L'attribution du numéro se fait au moment de la déclaration en préfecture ou lors de toute formalité. Le numéro (appelé parfois par l'administration "numéro de dossier") est composé d'un W suivi de 9 chiffres, il figure sur le récépissé délivré par la préfecture.

## **DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER POUR:**

- 1) tous : un IBAN/RIB, un original est obligatoire. Pour les trésoreries le cachet du gestionnaire est obligatoire afin de connaître le lien entre le gestionnaire et la trésorerie.
- 2) les formes sociétaires (fournisseurs ...) : un extrait Kbis ou Lbis de moins de trois mois / la copie de la délégation de service public si c'est le cas ...
- 3) les associations : copie des statuts et du récépissé délivré par la préfecture
- 4) les C.L.A.E.: Centre de Loisirs Attaché à l'Ecole que vous avez pris en charge, une copie de l'habilitation accordée par le ministère de la Jeunesse et des Sports

N° SIRET :	1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (ecrire en maju	uscures a imprimerie)
Nom : N°, type et libellé de la voie (Les adresses personnelles ne sont pas acceptées) Licu-dit Code postal   Localité N° Téléphone :   E-mail :  2. CATEGORIE REGLEMENTAIRE DU GESTIONNAIRE.   a) Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire, Etablissement social et médico-social)   b) Autorités socialires en ce qui concerne les produits distribués aux enfants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté de communes ou d'agglomération, département, maine; syndical intercommunal)   c) Les fournisseurs étou distribuéurs des produits distribuéus aux enfants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté de communes ou d'agglomération, département, maine; syndical intercommunal)   d) O'ragnissions aglissant au nom d'un ou de plusieurs établissements sociaires et instituées spécifiquement dans ce but (Association de parents d'élèves, O'CE, G'EC, Uhion sportive de l'école publique)   d) Autre organisme public ou privé appelé à gierr une distribution dans le cadre de l'aide « Fruit à la récré », (CLAE,)  3. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (1)  Je soussigné, prénom, nom représentant Porganisme gestionnaire, ci-dessus d'ésigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à :  Pour turs les cadigories réglementaires (Cf point 2 C-dessus.):  - distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide :  - uillier les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du O' aut 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements acusies je demande l'aide :  - proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatore ou de m'assuare de la atmise a distribution de fruits à l'école et decliciter les évaluaisments de sa actions en des distribution au rieglement l'école et decliciter les évaluaisments des actions per des des distribution à	N° SIRET:	Code APE NAF :
N°, type of libelid de la voic (Les adresses personnelles ne sont pas acceptées)		
Lieu-dit Code postal   Localité	$N^{\circ},$ type et libellé de la voie $% N^{\circ}$ (Les adresses personnelles ne sont pas acceptées)	'
N° Teléphone :	Lieu-dit	
a) Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire, Etablissement social et médico-social)  a) Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire, Etablissement social et médico-social)  b) Autorités scolaires en ce qui concerne les produits distribués aux enfants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté de communes ou d'agglomération, département, mairie, syndicat intercommunal)  c) Les fournisseurs et/ou distributeurs des produits  d'organisations agissant au nom d'un ou de plusieurs établissements scolaires et instituées spécifiquement dans ce but (Association de parents d'élèves, OCCE, OGEC, Union sportive de l'école publique)  e) Autre organisme public ou privé appelé à gérer une distribution dans le cadre de l'aide « Fruit à la récré » . (CLAE,)  3. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (1)  Je soussigné, prénom, nom , qualité , représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus l'a  Je soussigné, prénom, nom , qualité , représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus désigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à : Pour toutes les catégories réglementaires (Cf. : point 2 ci-dessus l'a  Je distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>ètre le seul mandataire ;</u> utiliser les produits financès au titre d'un programme en réveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements sociaires pour lesquels je demande l'aide et dont je ne suis assuré des se maines en cuvre dans chacun des établissements dont je gère les distributions de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements sociaires pour lesquels je demande l'aide et de l'aide de la tenue d'un relève de distribution au minis une membre de l'aide des des d		
□ a) Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire, Etablissement social et médico-social) □ b) Autorités scolaires en ce qui concerne les produits distribués aux enfants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté de communes out d'agglomération, département, mairie, syndicat intercommunal) □ c) Les fournisseurs et/ou distributeurs des produits □ d) Organisations agissant au nom d'un ou de plusieurs établissements scolaires et instituées spécifiquement dans ce but (Association de parents élèves, CCCE, CGEC, Union sportive de l'école publique) □ e) Autre organisme public ou privé appelé à gérer une distribution dans le cadre de l'aide « Fruit à la récré ». (CLAE,)  SENGAGEMENTS DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (1)  Je soussigné, prénom, nom représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus désigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à :  **Pour toutes les catégories réglementaires (Cf. : point 2 ci-dessus.): □ distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me sus assive être le soud imandataire : □ utiliser les produits finances au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements sociaires pour lesquels je demande l'aide : □ proposer à chaque période de distribution un moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatione ou de m'assurer de sa mise en œuive dans chacun des établissements dont je gêre les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions ; □ à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement sociaire pou her de la finde pur de mande l'aide, où est consignés le nom, le n°UAI, l'adresse de l'établissement sociaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique per trimestre, date et deu	N° Téléphone :   E-mail : E-mail :	
□ b) Autorités scolaires en ce qui concerne les produits distribués aux enfants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté de communes ou d'agglomération, département, maine, syndicat intercommunal) □ c) Les fournisseurs et/ou distributeurs des produits □ d) Organisations agissant au nom d'un ou de plusieurs établissements scolaires et instituées spécifiquement dans ce but (Association de parents d'élèves, COCE, CGEC, Union sportive de l'école publique) □ e) Autre organisme public ou privé appelé à gérer une distribution dans le cadre de l'aide « Fruit à la récré ». (CLAE,)  3. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (1)  Je soussigné, prénom, nom qualité représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus désigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à :  Pour toutes les catégories édalementaires (Cfpoint 2 ci-dessus.) :  • distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>être le seul mandataire s</u> • utiliser les produits intancés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui scient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfains des établissements scolaires pour lesquels je demande l'aide ;  • proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements sous l'es pre les évaluations de ces actions ;  • à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution archaque établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n''Dul, l'adresse de l'établissement sous leur purposen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourin par FranceAgrifiére pur des des rédéclaissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourin par FranceAgrifiére et d	2. CATEGORIE REGLEMENTAIRE DU GESTIONNAIRE.	
Je soussigné, prénom, nom représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus désigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à :  Pour toutes les catégories réglementaires (Cf. : point 2 ci-dessus.):  • distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>être le seul mandataire ;</u> • utiliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements sociaires pour lesquels je demande l'aide ;  • proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements dont je gêre les distributions relatives au l'ruit à l'école et dicter les évaluations de ces accitons ;  • à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n'UAI, l'adresse de l'établissement scolaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimerse, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette dernière;  • afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fournip ar FranceAngriffer et téléchargeables sur son site ;  • conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement ;  • mettre à la disposition de FranceAgriffer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aidre dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou previeve de paiement,	<ul> <li>□ b) Autorités scolaires en ce qui concerne les produits distribués aux enfa de communes ou d'agglomération, département, mairie, syndicat inte</li> <li>□ c) Les fournisseurs et/ou distributeurs des produits</li> <li>□ d) Organisations agissant au nom d'un ou de plusieurs établissements s (Association de parents d'élèves, OCCE, OGEC, Union sportive de l'élèves)</li> </ul>	ants dans leur secteur (Caisse des écoles, Communauté rcommunal) scolaires et instituées spécifiquement dans ce but école publique)
représentant l'organisme gestionnaire, ci-dessus désigné, déclare distribuer des fruits et légumes et m'engage à :  Pour toutes les catégories réglementaires (Cf. : point 2 ci-dessus.) :  olistribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>être le seul mandataire :</u> uilliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements sociaires pour lesquels je demande l'aide ;  proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements dont je gêre les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions ;  à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement sociaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n°UAI, l'adresse de l'établi ssement soclaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimestre, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette demière ;  afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourni par FranceAgriMer et téléchargeable sur son site ;  conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année sociaire de leur établissement ;  mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justificait fe montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs d	3. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (1)	
Pour toutes les catégories réglementaires (Cf. : point 2 ci-dessus.) :  • distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>être le seul mandataire</u> ;  • utiliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements scolaires pour lesquels je demande l'aide;  • proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements dont je gére les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions;  • à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n°UAI, l'adresse de l'établi ssement scolaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimestre, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette deminère;  • afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fournip ar FranceAgriMer et téléchargeable sur son site;  • conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement;  • mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou preuve de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (élèves, enfants), relevé de distribution;	Je soussigné, prénom, nom	_ , qualité ,
<ul> <li>distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je demande l'aide et dont je me suis assuré <u>être le seul mandataire ;</u></li> <li>utiliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements scolaires pour lesquels je demande l'aide ;</li> <li>proposer à chaque période de distribution au moins une mesurer d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements dont je gère les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions ;</li> <li>à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n° L'ALI, l'adresse de l'établi ssement sociaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimestre, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette dernière ;</li> <li>afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fournip ja FranceAgrifMer et téléchargeable sur son site ;</li> <li>conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement ;</li> <li>mettre à la disposition de FranceAgrifMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (elèves, enfants), relevé de dist</li></ul>		stribuer des fruits et légumes et m'engage à :
<ul> <li>utiliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution de fruits à l'école qui soient conformes au règlement (CE n'288 modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissements scolaires pour lesquels je demande l'aide;</li> <li>proposer à chaque période de distribution au moins une mesure d'accompagnement pédagogique obligatoire ou de m'assurer de sa mise en œuvre dans chacun des établissements dont je gère les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions;</li> <li>à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement scolaire pur lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n° UAI, l'adresse de l'établi sement scolaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimestre, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette dérnière;</li> <li>afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourni par FranceAgriMer et téléchargeable sur son site;</li> <li>conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement;</li> <li>mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquitées ou preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (élèves, enfants), relevé de distribution;</li> <li>mes soumettre à toute mesure de contrôle sur place, notamment en ce qui concerne la vérification des registres et les contrôles matériels;</li> <li>rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités</li></ul>	• distribuer, pendant les jours de classes et hors repas par période, des fruits	et légumes aux élèves des établissements pour lesquels je
ceuvre dans chacun des établissements dont je gère les distributions relatives au fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions ;  à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est consignés le nom, le n°UAI, l'adresse de l'établissement scolaire, la nature, les quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique par trimestre, date et description succincte permettant l'évaluation et le contrôle de cette dernière;  afficher ou à m'assurer de l'affichage, lisible et permanent, de la participation au régime européen de distribution de fruits et de légumes dans les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourni par FranceAgrilMer et téléchargeable sur son site;  conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement;  mettre à la disposition de FranceAgrilMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou perveves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (élèves, enfants), relevé de distribution;  me soumettre à toute mesure de contrôle sur place, notamment en ce qui concerne la vérification des registres et les contrôles matériels;  rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités concernées, s'il est constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux enfants destinataire ou qu'elle a été payée pour des produits non admissibles au titre du règlement;  rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à la différence entre le montant perçu initialement et le montant auquel j'avais droit;  porter à la connaissance de FranceAgrilMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires ;  à transmettre à	<ul> <li>utiliser les produits financés au titre d'un programme en faveur de la distribution of modifié du 07 avril 2009) pour leur consommation par les enfants des établissement</li> </ul>	ents scolaires pour lesquels je demande l'aide;
les écoles du (des) établissement (s), à un emplacement visible selon le modèle fourni par FranceAgriMer et téléchargeable sur son site ;  conserver l'ensemble des documents, y compris commerciaux, pendant 3 années à compter de la fin de l'année scolaire de leur établissement ;  mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (élèves, enfants), relevé de distribution ;  me soumettre à toute mesure de contrôle sur place, notamment en ce qui concerne la vérification des registres et les contrôles matériels ;  rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités concernées, s'il est constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux enfants destinataire ou qu'elle a été payée pour des produits non admissibles au titre du règlement ;  rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à la différence entre le montant perçu initialement et le montant auquel j'avais droit ;  porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires ;  à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organisme gestionnaire et, le cas échéant, les conditions de reprise des bénéficiaires par un autre gestionnaire.  En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :  • tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.  J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme b	ceuvre dans chacun des établissements dont je gère les distributions relatives au  à tenir ou à m'assurer de la tenue d'un relevé de distribution dans chaque e consignés le nom, le n°UAI, l'adresse de l'établi ssement scolaire, la nature, les	fruit à l'école et de collecter les évaluations de ces actions ; établissement scolaire pour lequel je demande l'aide, où est s quantités des produits fournis, ainsi que l'action pédagogique
<ul> <li>mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle habilité, les documents permettant de justifier le montant versé de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées ou preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des semaines de classe ou d'accueil et des effectifs, bénéficiaires (élèves, enfants), relevé de distribution;</li> <li>me soumettre à toute mesure de contrôle sur place, notamment en ce qui concerne la vérification des registres et les contrôles matériels;</li> <li>rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités concernées, s'il est constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux enfants destinataire ou qu'elle a été payée pour des produits non admissibles au titre du règlement;</li> <li>rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à la différence entre le montant perçu initialement et le montant auquel j'avais droit;</li> <li>porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires;</li> <li>à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organisme gestionnaire et, le cas échéant, les conditions de reprise des bénéficiaires par un autre gestionnaire.</li> <li>En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :</li> <li>tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.</li> <li>J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",</li> <li>SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (Prénom, nom et qualité du signataire)</li> </ul>		
<ul> <li>rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités concernées, s'il est constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux enfants destinataire ou qu'elle a été payée pour des produits non admissibles au titre du règlement;</li> <li>rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à la différence entre le montant perçu initialement et le montant auquel j'avais droit;</li> <li>porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires;</li> <li>à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organisme gestionnaire et, le cas échéant, les conditions de reprise des bénéficiaires par un autre gestionnaire.</li> <li>En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :</li> <li>tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.</li> <li>J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",</li> <li>SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (Prénom, nom et qualité du signataire)</li> </ul>	<ul> <li>mettre à la disposition de FranceAgriMer ou de tout autre organisme de contrôle de l'aide dont comptabilités matières et commerciales, factures acquittées o</li> </ul>	habilité, les documents permettant de justifier le montant versé u preuves de paiement, bons de livraisons, justificatifs des
<ul> <li>rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à la différence entre le montant perçu initialement et le montant auquel j'avais droit;</li> <li>porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires;</li> <li>à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organisme gestionnaire et, le cas échéant, les conditions de reprise des bénéficiaires par un autre gestionnaire.</li> <li>En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :</li> <li>tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.</li> <li>J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",</li> <li>Fait à</li></ul>	• rembourser toute aide indûment perçue pour les quantités concernées, s'il est c	constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux enfants
<ul> <li>porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de mon agrément et les données des établissements bénéficiaires;</li> <li>à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organisme gestionnaire et, le cas échéant, les conditions de reprise des bénéficiaires par un autre gestionnaire.</li> <li>En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :</li> <li>tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.</li> <li>J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",</li> <li>Fait à</li></ul>	• rembourser en cas de fraude ou de négligence grave, à payer un montant égal à	•
En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 ci-dessus.) :  • tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements scolaires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la nature et les quantités des produits qui leur ont été vendus ou fournis pour chacun d'eux.  J'ai pris connaissance de la réglementation en vigueur et, je suis informé de la publication annuelle, à la Commission Européenne, de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",  Fait à, SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE (Prénom, nom et qualité du signataire)	<ul> <li>porter à la connaissance de FranceAgriMer toute modification des éléments de m</li> <li>à transmettre à FranceAgriMer tous documents relatifs à la fin d'activité de l'organ</li> </ul>	
de mes coordonnées comme bénéficiaire de l'aide "un fruit pour la récré",  Fait à, SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE  (Prénom, nom et qualité du signataire)	En plus et uniquement pour les catégories réglementaires : c), d) et e) - (Cf. : point 2 • tenir un registre où sont consignés le nom et l'adresse des établissements sco	laires ou, le cas échéant, des autorités scolaires, ainsi que la
Pait a (Prénom, nom et qualité du signataire)		le la publication annuelle, à la Commission Européenne,
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Fait a	
	•	ronom, nom or qualite au signatulie)

4. ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES : SCOLAIRES, C.L.A.E. ET ETABLISSEMENTS SPECIALISES \*

Participation à l'opération ''UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ'' :		
Nombre d'élèves inscrits I I		
Nombre d'établissements bénéficiaires gérés	I I (1 UAI ou 1 SIRET = 1 ETAB)	
Nom	SCOLAIRE:* DP DE DL DC	
Adresse Code Postal Code Postal Code Ité	N°UAI:      _   E.S.* □ C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* DP DE DL DC	
Adresse   Code Postal   Localité   Code Incomplete   Code Incomple	N°UAI:         E.S.* □ C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* DP DE DL DC	
Adresse   Code Postal   Localité	N°UAI:         _   E.S.* □  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* ☐ P ☐ E ☐ L ☐ C	
Adresse   Code Postal   Localité	N°UAI:         _   E.S.* □  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* ☐ P ☐ E ☐ L ☐ C	
Adresse   Code Postal   Localité	N°UAI:         _   E.S.* □ C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* 🗆 P 🗆 E 🗆 L 🗆 C	
Adresse Code Postal Code Included Code Inclu	N°UAI:         E.S.* □ C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs SIRET	
Nom	SCOLAIRE:* DP DE DL DC	
Adresse   Code Postal   Localité	N°UAI:         _   E.S.* □ C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs SIRET	
* (P : Pré-élémentaire, E : Elémentaire, L : Lycée , C : Collège , C.l tutelle de l'Education Nationale).	L.A.E. Centre de Loisirs Attaché à l'Ecole, et E.S. Etablissements Spécialisés sous	

# $\tt \acute{E}TABLISSEMENTS\ B\acute{E}N\acute{E}FICIAIRES: SCOLAIRES, C.L.A.E.\ ET\ ETABLISSEMENTS\ SPECIALISES* (suite)$

Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:         _   E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:         _   E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:        E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:         _   E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:         _   E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Nom     Adresse     Code Postal     Localité	SCOLAIRE:*	
Nom    Adresse    Code Postal    Localité	SCOLAIRE:* P P DE D C  N°UAI:         _   E.S.* D  C.L.A.E.* Ne renseigner le SIRET qu'en cas de gestion ou de distribution par le centre de loisirs  SIRET	
Faire des photocopies si nécessaire		

<sup>\* (</sup>P : Pré-élémentaire, E : Elémentaire, L : Lycée , C : Collège, C.L.A.E. Centre de Loisirs Attaché à l'Ecole, et E.S. Etablissements Spécialisés sous tutelle de l'Education Nationale).